NATURA 2000



Protéger la diversité biologique est un objectif majeur des politiques environnementales mondiale, européenne ou française. Afin de répondre à ce défi, l'Union européenne a mis en place le réseau Natura 2000. Rompant avec la tradition de protection stricte et figée des espaces et des espèces, l'approche proposée par la démarche Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales.

La commune de Mieuxcé s'inscrit en partie dans le périmètre de la zone Natura 2000

Description du site de la Haute Vallée de la Sarthe :

Ce site a une superficie de 3452 ha. Il s'étend sur 2 régions administratives (Basse-Normandie et Pays de la Loire),

2 départements (l'Orne pour une couverture de 80% et la Sarthe pour 20%) et 38 communes. Ce site correspond à une large vallée alluviale favorable à l'expansion des crues en hiver. Il est occupé, en majeure partie, par de vastes étendues de prairies naturelles maigres parcourues par un réseau hydrographique très développé (nombreux affluents, fossés) et présentant par endroits un caractère tourbeux.

Composition du site:

Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) 1%
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières 10 %
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées 80 %
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachèrerégulière) 1 %

Prairies ameliorée 3 %

Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques) 2 %

Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas) 3%

NATURA 2000



Espèces présentes :

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Amphibiens et reptiles

Triton crêté (Triturus cristatus)

Invertébrés

Écaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)
Vertigo étroit (Vertigo angustior)
Vertigo de Des Moulins (Vertigo moulinsiiana)
Lucane Cerf-volant (Lucanus cervus)
scarabée pique-prune (Osmoderma eremita)
Grand capricorne (Cerambyx cerdo)

Mammifères

Loutre d'europe (lutra lutra)
Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)
Grand rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum)
Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus)
Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus)
Vespertilion de Bechstein (Myotis bechsteinii)
Grand murin (Myotis mmyotis)

Poissons

Lamproie de Planer (Lampetra planeri) Chabot commun (Cottus gobio) Grand brochet (Esox lucius)

Autres espèces importantes de faune et de flore présentes : Amphibiens et reptiles

Crapaud commun (Bufo bufo)
Rainette verte (Hyla arborea)
Grenouille agile (Rana dalmatina)
Couleuvre à collier (Natrix natrix)
Lézard vivipare (Zootoca vivipara)
OiseauxCourlis cendré (Numenius arquata)

Plantes

Gratiole officinale (Gratiola officinalis)
Inule des fleuves ou Inule britannique (Inula britannica)
Myriophylle verticillé (Myriophyllum verticillatum)
Parnassie des marais (Parnassia palustris)
Renouée douce (Polygonum mite)
Bouton d'or à feuilles d'Ophioglosse (Ranunculus ophioglossifolius)
Grande Pimprenelle (Sanguisorba officinalis)



Source : Site du ministère de l'écologie et du développement durable ZNIEFF

(Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type I Il s'agit d'espaces de superficie moindre mais bien délimités, contenant des habitats naturels ou des espèces animales ou végétales d'une grande valeur patrimoniale.